

## **Cœur d'agglomération**

Inscrit dans un périmètre large, de la gare à la rivière Indre et de l'avenue du général-de-Gaulle à l'église Saint-André, le grand programme Cœur d'Agglomération a vocation à transformer durablement le centre-ville à travers quatre axes : favoriser l'installation de nouveaux logements, commerces, et services, rénover et valoriser les espaces, simplifier les accès et le stationnement, animer le centre-ville.

Après une première réhabilitation des rues commerçantes initiée dans les années 2000 et poursuivie dans les années 2010, une nouvelle ambition est définie pour le poumon économique de Châteauroux Métropole.

## **LES 4 AXES DU GRAND PROGRAMME CŒUR D'AGGLO**

La redynamisation de l'hyper-centre de l'Agglomération de Châteauroux entre dans une nouvelle phase avec quatre axes de développement majeurs :

### **Favoriser l'installation de nouveaux logements, commerces, et services**

Un centre-ville vivant est un centre-ville densifié par de nouveaux habitants et complétés de nouvelles boutiques et de services. La Ville et l'Agglomération encouragent tout nouveau projet de logement et d'installation commerciale.

*Actions concrètes : constructions des résidences Exelmans, Les Terrasses du Palais, Les Lavandières (ex. CPC), place Napoléon, rue André-Lescaroux, office de tourisme...*

### **Rénover et valoriser les espaces**

Tous les travaux entrepris dans le Cœur d'Agglomération doivent être menés avec cohérence pour embellir le centre-ville, lui donner un caractère, donner envie de s'y balader, au sein d'espaces partagés. La Ville et l'Agglomération ont adopté une charte de l'espace urbain mise en application depuis 2015 et ont élaboré un plan de rénovation jusqu'en 2020.

*Actions concrètes : mobilier urbain harmonisé, mise en lumière, rénovation du Vieux Châteauroux...*

### **Simplifier les accès et le stationnement**

Châteauroux dispose de nombreuses modalités de stationnement ; le centre-ville est doté de 20 à 30 % de places supplémentaires par rapport à d'autres villes de taille comparable. Pour attirer de nouveaux clients, la Ville et l'Agglomération, s'engagent à rénover et à moderniser les parkings en ouvrage et à offrir le stationnement en surface (jusqu'à 2h gratuites par jour).

*Actions concrètes : nouveau sens de circulation, aménagement des places La Fayette et Gambetta, super carte, stationnement minute...*

### **Animer le centre-ville**

Le centre-ville se veut être un endroit convivial où petits et grands prennent plaisir à se rencontrer. La Ville s'engage à animer ses places et ses rues commerçantes avec l'organisation d'un grand événement par mois, ajouté aux différents points d'animation permanents.

*Actions concrètes : grands événements, manège, kiosque, parcours légende impériale...*

## **CHÂTEAUX MÉTROPOLE**

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux Cedex

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.